



Réduction d'un préavis suite a une agression

Par **alescb**, le **09/07/2010** à **19:48**

Bonjour,

Je vous écris car je ne trouve pas de solution a mon problème. Ma chérie a posé son préavis de départ le 1er juillet 2010 pour sa location. Elle est mère de 3 enfants et actuellement sans emploi. Son préavis est de 3mois. Depuis, 2 semaines elle est harcelé par homme détraqué. Elle a porté plainte et une action en justice suit son cours (grave puisque transférée devant procureur). Le problème c'est qu'elle craint pour sa vie (vue les menaces), elle est angoissé rien qu'a l'idée de rentrer chez elle et j'ai peur qu'elle craque en attendant ces 3mois. Pensez vous qu'il soit possible de réduire ce préavis à 1 mois. J'aimerais tant qu'elle retrouve sa sérénité. J'ai lu la loi en ce qui concerne ces réductions de préavis et malheureusement, elle semble ne pas remplir les critères. Que puis-je faire? Écrire à son agence en leur demandant d'être compréhensif, trouver une astuce?

je vous écris car je suis désarmé et je vous remercie si vous avez une quelconque idée.
Alexandre